

Marc Jacquemain – Université de Liège

Il y a un an, dans ce même journal, j'avais tenté, très schématiquement, de montrer comment, en se diversifiant, l'extrême-droite européenne s'est aussi banalisée et a refaçonné l'orientation idéologique de l'ensemble des forces politiques et des opinions publiques européennes¹.

Un an plus tard, cette évolution se confirme et la reprise spectaculaire par la droite, y compris la plus extrême, de thèmes issus historiquement du pôle opposé du spectre politique (l'égalité entre hommes et femmes ou la laïcité, pour prendre les plus frappants) met, dans beaucoup de pays d'Europe, la gauche sur la défensive. On peut prendre pour point de référence la fameuse formule d'Elisabeth Badinter qui, dans le journal *Le Monde* du 29 septembre 2011 déplorait « *qu'en dehors de Marine Le Pen, plus personne ne défend la laïcité* ». Mais on trouverait aisément des phrases semblables sur le féminisme, sur la défense des homosexuels, bref, sur tous les thèmes de la « libre disposition de soi » qui ont été portés par la gauche au moins depuis le milieu des années soixante (et parfois bien avant pour certains), et qui ont été combattus par la droite, a fortiori par l'extrême-droite.

Comment peut-on comprendre ce renversement ? Il y a une première explication, simple, qui est avancée, en France et en Belgique, tant par des acteurs se réclamant de la laïcité, du féminisme, voire - plus rarement - de la défense des homosexuels ou de la lutte contre l'antisémitisme. Toutes ces valeurs auraient en fait été délaissées par la gauche (souvent qualifiée de « Bobo » dans cette rhétorique). Dès lors, la gauche aurait « ouvert » un boulevard à la droite la plus dure, qui, grâce à son aggiornamento, a pu les intégrer dans son dispositif politique, mais bien sûr, en les pervertissant : la « laïcité » et le « féminisme » de l'extrême-droite sont douteux, mais comme l'extrême-droite est la seule à les mettre au cœur de son projet, elle les « hégémone », en en produisant une version déformée. C'est certainement dans cette ligne d'explication qu'il faut comprendre la phrase d'Elisabeth Badinter.

On voudrait ici défendre l'idée exactement symétrique : pour que l'extrême-droite puisse « récupérer » à son avantage des valeurs historiquement de gauche comme la laïcité ou le féminisme, **il a d'abord fallu que celles-ci soit profondément réinterprétées par certains de leurs défenseurs, au point de les rendre méconnaissables et donc « disponibles » pour une incorporation idéologique par la droite, y compris la droite la plus dure.**

Pour argumenter cette thèse de manière convaincante, et qui va a contre-courant de l'idéologie aujourd'hui dominante, il faudrait évidemment bien plus qu'un court article. On se limitera donc à esquisser le raisonnement pour la question de la laïcité.

¹ Marc Jacquemain : « L'extrême-droite nouvelle est arrivée », *Démocratie*, Mai 2011. On peut lire aussi le présent article en relation avec « Que sont les fachos devenus » de Marc Jacquemain et Frédéric Claise, *Politique*, mai 2012, qui développe un autre aspect.

Pourquoi la laïcité ?

La laïcité s'est historiquement construite comme un principe politique de séparation du religieux et du politique, afin de garantir l'égalité de tous les citoyens (personne ne peut être discriminé pour ses convictions religieuses – ou pour son absence de convictions quelconques) et la liberté de conscience (personne ne peut être empêché de pratiquer ses convictions, dans le respect des lois existantes). A ce titre, tous les pays d'Europe sont laïques : il y a sans doute des nuances et des variantes, mais même la très catholique Pologne n'a rien d'une théocratie. Si cela nous est si difficile à concevoir, c'est parce que cette définition purement politique de la laïcité, qui est un principe fondamental (et effectivement « non négociable ») de toute société démocratique, a été au cours de ces vingt dernières années, progressivement « *culturalisée* » selon la belle expression de la philosophe française Cécile Laborde. Au double principe d'égalité et de liberté a été progressivement substitué l'injonction de « vivre comme nous » au sens le plus culturel et parfois anecdotique de l'expression. Il est frappant de voir que c'est précisément cette injonction qui est au cœur de toutes les polémiques menées par l'extrême-droite française au nom de la « laïcité » : ce qui focalise l'attention, ce sont les manières de s'habiller (le foulard), les manières de manger (le porc, et l'alcool), les manières de prier, toutes choses qui n'ont rien ou très peu à voir avec les principes politiques d'égalité et de liberté au fondement de nos sociétés démocratiques. Par contre, ces éléments vestimentaires ou culinaires – que l'on pourrait juger au final très accessoires – ont tout à voir avec ce qui nous rend notre monde quotidien familier et nous aide à nous y repérer, avec, un mot, nos **pratiques culturelles**.

Ce phénomène de « rappel de la norme culturelle » n'est bien entendu pas sans relation avec la présence d'une population musulmane aujourd'hui plus visible mais qui, à l'exception de franges ultra-marginales, se situe pleinement à l'intérieur du cadre défini par les fondements politiques laïques de nos démocraties. Si la présence de l'islam, souvent plus fantasmé que réellement côtoyé, sert de catalyseur à cette « culturalisation du politique », il n'en est vraisemblablement pas le seul moteur. La montée, dans toute l'Europe, de ce nationalisme culturel, se traduit par la floraison de tous ces partis à vocation nationalitaire ou irrédentiste qui prennent pour cible non seulement les musulmans et les Roms mais aussi, souvent, leurs voisins immédiats : en Italie, en Hongrie, en Pologne, au Danemark, en Hollande, en France... et bien sûr en Belgique, ils manifestent ce que le démographe Hugues Lagrange appelle « le droit à rester entre nous ».

Cette confusion du culturel et du politique produit le « communautarisme majoritaire² » : dans chaque société, on ne demande plus à ceux qui se conçoivent comme minoritaires de respecter nos lois et nos principes mais de « nous ressembler »... ou de s'en aller. Nous ressembler, cela veut dire non seulement adopter nos coutumes les plus triviales mais aussi

² Selon la formule de l'historien français Jean Baubérot, spécialiste de l'histoire de la laïcité.

adopter notre propre conception de l'histoire ou, pour reprendre un thème aujourd'hui devenu central notre « identité ».

Il est frappant de constater que sur ce sujet, les choses se passent souvent de manière inverse à ce nous présente le récit dominant des médias : alors que les musulmans réclament qu'on leur donne simplement les mêmes droits qu'à tous, les laïcistes (entre autres) exigent des lois d'exception. Si pour être un « bon citoyen », il faut manger du porc, boire de l'alcool, dévoiler ses cheveux (et demain se raser la barbe ?), alors la citoyenneté se confond totalement avec l'identité - ce qui est la définition même du communautarisme - et il devient quasiment impossible pour un musulman d'être un bon citoyen.

Le paradoxe de l'Etat.

Cette « culturalisation » des principes politiques, qui est très avancée en France (écoutons les discours de Claude Guéant, tout droit inspirés de Maurice Barrès) et commence à se répandre en Belgique ne vient pas de nulle part. L'Europe, depuis vingt ans, subit un double désenchantement : d'une part, l'effritement progressif de son modèle universaliste de solidarité sociale, et d'autre part, l'affaiblissement de sa position comme entité comptant dans les affaires du monde.

Sur ce deuxième point, on ne s'étendra pas, l'actualité a fourni assez d'exemples au cours des quatre ou cinq dernières années. Mais sur le premier point, on ne peut qu'être frappé par le paradoxe qui entoure la représentation de l'Etat dans les sociétés européennes : **moins celui-ci est identifiable comme acteur économique et social, plus il est « sacralisé » comme acteur symbolique.** Au bout d'un processus de plusieurs décennies de privatisations, de semi-privatisations et de retraits, l'Etat est devenu de moins en moins discernable du secteur privé, que ce soit par ses modes d'action, par les services qu'il preste ou par le statut réel de ses agents. L'Etat dispose d'une souveraineté sans cesse réduite par rapport aux acteurs privés, nationaux et surtout internationaux. On évoque par exemple avec beaucoup de lyrisme la « sacralité » de l'espace scolaire, en oubliant que les écoles se comportent de plus en plus comme des acteurs semi-privés tâchant de capter une « clientèle » sur le quasi-marché scolaire³.

Pour prendre un exemple particulièrement illustratif, à travers la publicité éhontée pour la loterie nationale, l'Etat se comporte en véritable « bookmaker » : il ne se contente pas de réguler les jeux d'argent - ce qui est, à tout prendre, une bonne chose - il les encourage. Il pratique ainsi à grande échelle et à coup de publicités particulièrement agressives exactement ce que les laïcistes reprochent - à tort ou à raison - aux religions : il instrumentalise la crédulité de ses propres citoyens. « Devenez scandaleusement riche » (non pas par votre travail, votre énergie ou votre intelligence, mais par chance), qui dans une société normalement constituée pourrait à la rigueur apparaître comme le slogan peu scrupuleux d'une institution financière douteuse, devient ainsi une maxime publique. Mais un certain nombre de ceux qui ne trouvent rien à dire à ce mélange des genres lanceront

³ La crise financière a ralenti le processus de dépossession de l'Etat mais ne semble pas l'avoir enrayé, ce qui aurait pu faire surgir un bien d'un mal.

une pétition si jamais ils trouvent une femme de ménage voilée occupé à nettoyer les bureaux d'une administration.

Ce seul exemple (mais on peut en aligner tant qu'on veut) montre que la « sacralité » de l'Etat n'a plus rien à voir avec une quelconque « transcendance » politique mais avec sa capacité à incarner une culture ou une identité localisées. Une fonctionnaire qui porte le foulard est coupable d'atteinte à la neutralité de l'Etat ; un fonctionnaire qui délèste les plus pauvres de leur argent en leur faisant miroiter un très improbable paradis terrestre ne semble déranger personne.

Peut-on en sortir ?

Il est révélateur de constater que ceux qui, aujourd'hui en Europe, tendent le plus à « sacraliser » symboliquement l'Etat sont ceux-là mêmes qui l'ont dépouillé au fil des ans de toutes ses prérogatives économiques et sociales : en particulier la droite libérale et la droite conservatrice. Pour autant, la confusion du politique et de l'identitaire ne peut être trop simplement ramenée à la « stratégie malveillante » d'un camp : elle est d'abord une réponse – un peu désespérée - à la fragilisation partout sur notre continent de l'autorité publique, de moins en moins capable de garantir à sa population les conditions de vie *matérielle* dont nous avons bénéficié pendant plusieurs décennies. Mais, même dans la situation difficile où nous vivons, il est indispensable de réagir à cette « culturalisation » du politique si l'on veut réduire les tensions sociales où s'engouffre l'extrême-droite. A cet égard, François Hollande vient d'envoyer un bien mauvais signal dans la campagne électorale française en proposant de constitutionnaliser la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat *en ce compris* l'exception pour l'Alsace-Moselle⁴ : il veut figer constitutionnellement une iniquité flagrante (pourquoi des exceptions pour les chrétiens et les juifs et pas pour les musulmans ou d'autres ?) au motif qu'elle est inscrite dans « l'histoire ». Quelles que soient les raisons pragmatiques (électorales) d'une position aussi incohérente, elle ne pourra qu'envoyer un message désastreux : en France, on peut faire des exceptions à la laïcité, mais seulement pour les catholiques.

On peut penser que la première piste à suivre serait exactement l'inverse : revendiquer la pleine force de la laïcité comme principe politique, qui est de garantir l'égalité et la liberté entre citoyens, quelles que soient leurs convictions, leur culture et leur identité, pour autant qu'ils se reconnaissent comme citoyens et donc respectent les lois de la Cité. Cette version-là de la laïcité n'est pas « récupérable » par l'extrême-droite. Et elle peut servir, sinon de modèle, au moins d'exemple à toute l'Europe, parce qu'elle est au fondement de notre conception partagée de la démocratie.

⁴ L'Alsace et la Moselle reconnaissent les cultes catholique, luthérien, réformé et Israélite depuis le Concordat signé par Napoléon en 1801.